

030

FICHE DE CIRCULATION DU COURRIER

Origine : DEEG 69

N° D'Ordre : 3749
Date d'arrivée : 20 AUG 2015

Objet : Transmission

SG
DC
Assistante Ministre

- M'en parler
 - Pour Information
 - Pour Exploitation et suite à donner
 - Pour Représentation et compte rendu
 - A classer
- Autres :

SECRETARIAT GENERAL+SR	SG	CPM	CP	SSS	BCC		
CABINET+SR MFE	DC	CT1	CT2	CT PROJETS	CC	AC	CM1
	CM2	SAS	CT/COM	BCD	IAAF	IT	ASSISTANTE PROTOCOLE
CABINET MD. MDMES	DC	CT1	CT2	CC	AC		
CONSEILLERS DE DEPARTEMENT	CT/JUR	CT/D.Soc	CT/MAFJ	CT/Fam.	CT/M-Fin	CT/Enf	CT/F
DIRECTIONS	DDSC	DF	DDPEGV	DOFEF	DMF	DEEP	DEEG
	DAGE						
AUTRES ADMINISTRATIONS	ONPN	CENAF	GINDDI	ANPECTP	FNCF	FIMF	FNPEF
	CSOPLCP	PALAM	PFSIDA	PIDES	PRODES		



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTÈRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE
ET DE L'ENFANCE

Direction de l'Équité et de l'Égalité de Genre

0 0 0 0 0 0 N°]-----MFFE/DEEG

Dakar, le 19 AOU 2015

La Directrice

Objet : Transmission de compte-rendu

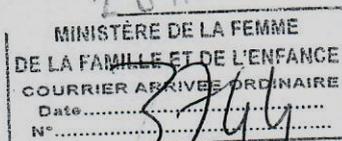
Madame le Ministre,

Je vous transmets ci-joint, le compte-rendu relatif à l'atelier de réflexion et de renforcement des capacités des membres du Comité Exécutif et de l'Équité Technique de l'Observatoire National pour la Parité, tenu les **13 et 14 Août 2015 au siège de l'ONP**.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, **Madame le Ministre**, l'expression de ma considération distinguée et de mon entier dévouement.

A

Madame Mariama SARR
Ministre de la Femme,
de la Famille et de l'Enfance
- Dakar-



Absa WADE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

Direction de l'Equité et de l'Egalité de Genre

COMPTE RENDU
ATELIER DE REFLEXION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
MEMBRES DU COMITE EXECUTIF ET DE L'EQUIPE TECHNIQUE DE
L'OBSERVATOIRE NATIONAL SUR LA PARITE

Août 2015

Du 13 au 14 Août 2015, un atelier de réflexion et de renforcement des capacités des membres du Comité Exécutif, s'est tenu au siège de l'Observatoire National de la Parité. Cette rencontre a réuni les différents membres de l'observatoire, les directions techniques des ministères, de l'ANSD, ainsi que les partenaires techniques et financiers notamment, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.

Animé par différentes présentations, l'atelier avait pour objectif de contribuer au suivi du PSE pour une prise en compte effective du genre.

Plus spécifiquement il s'agissait de :

- Renforcer l'appropriation du PSE par les membres de l'ONP ;
- Examiner avec le Ministère chargé du suivi du PSE et l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) l'état des lieux des principaux indicateurs et du dispositif de suivi évaluation du PSE ;
- Examiner les questions de genre, leur niveau de prise en compte dans le PSE et les modalités d'un dispositif pour un suivi participatif du Genre dans le cadre du PSE ;
- Actualiser les axes d'intervention du Plan stratégique de l'ONP (2015 - 2019) à la lumière, avec des propositions d'actions prioritaires ;
- Renforcer la stratégie de communication de l'ONP.

Ouvrant la session, la Présidente de l'ONP a souhaité la bienvenue à tous les participants. Elle est revenue sur la longue trajectoire pour la tenue de cet atelier, lequel est très crucial dans le contexte actuel dominé par le PSE. Elle est revenue sur l'objectif principal de l'ONP, les missions et les responsabilités, et le cadre général, qui définit les axes d'interventions prioritaires à moyen terme de l'ONP.

L'intervention de M. Camara s'est focalisée sur l'importance du PSE, qui doit être approprié par tous les citoyens, car selon lui, il constitue un levier efficace devant booster le développement du pays à l'horizon 2035. Aussi il a porté à la connaissance des participants que le Ministère des Finances a mis en place une direction en charge de l'économie pour accompagner les sectoriels.

L'Experte de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) Mme Diop, s'est quant à elle appesantie sur la pertinence de cet atelier. A ce titre, elle a souligné que la parité n'est pas seulement politique, elle est également socio - économique, donc il urge que les femmes soient impliquées dans tous les secteurs de développement. Elle a enfin pour terminer décliné les lignes directrices de sa mission, qui se résume comme un appui technique à l'ONP.

Déroulement de l'atelier :

L'atelier s'est déroulé suivant une approche participative ponctuée par des discussions, des travaux de groupes et des plénières.

A la suite du discours d'ouverture, trois présentations par power point ont été faites :

Présentation 1 : l'Observation National de la Parité

Cette session a permis de définir l'ONP, mis en place par décret n° 2011-309 du 07 mars 2011 modifié par le décret n° 2013-279 du 14 février 2013, comme un organe autonome, dont la mission principale est de suivre, évaluer et formuler des propositions tendant à promouvoir la parité entre les hommes et les femmes dans les politiques publiques.

Présentation 2 : le PSE et le dispositif de suivi

Cette session a dressé un tableau synoptique de tous les facteurs ayant contribué à la mise en place du PSE. C'est un plan qui s'inscrit en continuité et en cohérence avec tous les documents de stratégie et les initiatives de l'Etat (SNDES, SCA, PAP 2014-2018). C'est une démarche favorisant l'adhésion nationale fondée sur une analyse rigoureuse et approfondie. Aussi les points saillants du diagnostic sont sous tendus par les atouts majeurs favorables grâce à la stabilité économique et politique et une bonne image comparée à d'autres pays, le rôle de leader de l'UEMOA et une position établie au sein de la CEDEAO, la bonne position géographique et le potentiel de plateforme régionale dans les services (éducation, santé, finance).

Les défis devant être relevés concernent le secteur de l'Energie, l'économie fortement informelle, l'environnement des affaires défavorable et peu attractif pour les investisseurs étrangers, et enfin le manque d'alignement entre les besoins de l'économie et l'offre de formation.

Présentation 3 : Dispositif de suivi des politiques et programmes

Cette session a permis de faire un aperçu sur le Système statistique national (SSN) dont la mission est de fournir aux administrations publiques, aux institutions régionales et internationales, aux entreprises et organisations non gouvernementales, aux médias, aux chercheurs et au public, des informations statistiques fiables et à jour, se rapportant à l'ensemble des domaines de la vie de la nation, notamment économique, sociale, démographique, culturelle et environnementale.

C'est à la suite des défaillances constatées au niveau de plusieurs services techniques lors de la première revue annuelle du DSRP, que l'Etat a décidé de lancer le Programme de réforme de son SSN. L'objectif est de le rendre capable de répondre à temps et de manière complète aux différentes sollicitations, pour notamment conduire des politiques économiques et sociales cohérentes et efficaces.

C'est donc dans cette optique que le Sénégal a entamé depuis 2004 la réforme en profondeur de son SSN avec la loi 2004-21 du 21 juillet 2004 portant organisation des statistiques nationales. Elle définit la composition du SSN avec à sa tête le CNS présidé par le Premier Ministre, de l'ANSD en tant que structure centrale, et de

l'ensemble des autres services sectoriels et organismes publics et parapublics qui produisent et diffusent des données statistiques. Il compte aujourd'hui 119 structures.

En outre la loi 2004-21 portant sur les activités statistiques ainsi que les décrets portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS), a permis de mettre en place les sous-comités sectoriels, devant assurer l'exécution et le suivi des tâches dévolues au CTPS en tant que bras technique du CNS.

Des discussions très nourries ont suivi ces présentations relatives à :

- La représentativité des femmes dans la gouvernance du PSE ;
- La présence de l'ONP dans la planification du PSE ;
- La prudence dans la formulation de certains projets touchant nos sensibilités religieuses ;
- Evaluation de la présence des femmes dans les postes de décision ;
- L'ONP doit être au cœur pour la vulgarisation et la maîtrise du PSE par les femmes.

Suite à ces présentations, des groupes se sont constitués pour réfléchir en premier lieu sur les principales questions de genre dans le domaine économique, social, et politique au Sénégal et la manière dont elles ont été prises en compte dans le PSE, d'expliquer de manière précise et stratégique comment rendre le PSE voire sa mise en œuvre plus sensible au genre. Et en deuxième lieu, il a été demandé à chaque groupe de travailler sur un pilier du PSE et de l'adapter et l'actualiser au Plan stratégique 2014 – 2018 de l'ONP, et de définir les actions concrètes à effectuer et qui seront reflétées dans le Plan de travail annuel (2016) de l'ONP.

La restitution des travaux en plénière a fait ressortir une pléthore de bonnes propositions et recommandations.

Ces recommandations suivantes ont été retenues par l'assistance pour dérouler les activités d'une manière convenable :

- Il faut un cadre franc de collaboration entre l'ONP et le MFFE ;
- Exiger un budget sensible au genre dans les planifications des sectoriels ;
- Renforcer les capacités managériales des femmes pour une meilleure productivité ;
- Développer un partenariat avec l'ANSD pour des informations de données désagrégées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13h 40.

Rapporteur

Maguette DIACK